



Lycée Alioune Blondin Beye

Compte-rendu Conseil de Vie Collégienne n°1 – jeudi 16 novembre 2023

Étaient présents :

- Laurent BENGUÉ, proviseur
- Benedita MVEMBA, CPE
- Nicole DIKUZOLA, personnel administratif
- Audrey GUIRAND, personnel administratif
- Véronique LE RESTE, représentant des enseignants du premier degré
- Amora GUIMARÃES, élève titulaire
- Clara ABRANTES, élève suppléant
- Rafaela VIEIRA, élève titulaire
- Nahary MOTA, élève suppléant
- Diego VIGARIO, élève titulaire
- Naël AMAMOU, élève suppléant
- Bruna ASSUNÇÃO, élève titulaire
- Maisha ISSA, élève suppléant
- Daniel MIALA, élève titulaire
- Orquidea LISBOA, élève suppléant
- Jorge SOARES, élève titulaire
- Lara CABRAL, élève titulaire
- Liana VICTOR, élève suppléant
- Rayssa SOARES, élève titulaire
- Maria DRAME, élève suppléant

Étaient absents :

- Sonia TAMDEM SIGHAKA, représentante des parents d'élèves

Secrétaire de séance :

- Benedita MVEMBA, CPE

Ouverture de la séance à 14h07.

➤ Rôle du CVC :

Le Proviseur explique que le CVC est un temps de regroupement pour réfléchir à des actions qui se dérouleront au cours de l'année scolaire.

➤ Présentation des membres :

Des chevalets ont été confectionnés afin de mieux identifier les élèves.

➤ Points sur les actions à mener :

Le Proviseur donne la parole aux élèves. Dix points sont abordés :



Lycée Alioune Blondin Beye

1. SORTIES SCOLAIRES

Une élève demande si cette année scolaire, les élèves en troisième feront des sorties scolaires. Le Proviseur répond que ce sont les enseignants qui organisent les sorties selon leur programme.

2. ACTIVITÉS SPORTIVES

Un élève rappelle le tournoi de football mené par madame FARES, enseignante d'anglais, en allusion au mondial du football en 2022. Il demande s'il est possible d'en faire un autre cette année. Le Proviseur souligne la nécessité d'une organisation importante. Un autre élève interroge sur la faisabilité d'un tournoi sportif avec d'autres écoles, inter-écoles, le Proviseur signale que les représentants des lycéens ont aussi soulevé ce souhait. Pour cela, il faut en parler eux enseignants d'EPS, dans le cadre de l'Association Sportive (AS).

Un élève demande s'il est possible de couvrir le terrain de football à cause des fortes chaleurs. Le Proviseur répond que la Direction est consciente que la fosse n'est pas suffisante comme endroit couvert, et qu'avec le Conseil d'Administration (CA) ils ont un projet de construire un espace fermé, un gymnase.

Une élève demande s'il est possible d'amener leur propre matériel sportif, comme par exemple les raquettes de ping-pong. La CPE répond que dans le règlement intérieur c'est interdit pour une question de surveillance et respect des pauses de récréation. Madame GUIRAND propose à ce que les élèves puissent avoir chacun leur raquette.

3. TOILETTES

Une élève signale que les portes des toilettes des filles ne se ferment pas. Le Proviseur répond que cette question a été soulevée dans le Conseil de Vie Lycéenne (CVL). Une autre élève ajoute que parfois il y a une coupure d'eau dans les toilettes. Le Proviseur est surpris et encourage les élèves à informer tout de suite. Les élèves rajoutent alors que l'entretien des toilettes n'est pas satisfaisant et que certains toilettes n'ont pas de couvercle, d'abattant. Les filles sollicitent l'utilisation des toilettes des vestiaires. Le Proviseur affirme que c'est l'utilisation exclusive des élèves qui sont en cours d'EPS.

4. BAL FIN D'ANNÉE TROISIÈME

Une élève propose de faire une fête de fin d'année pour les élèves de troisième, comme un bal de fin d'année des bacheliers. Le Proviseur met ce sujet en réflexion.

5. VOLS

Un élève expose le fait d'avoir des vols de gourdes d'eau dans l'établissement. Le Proviseur répond que la Direction est informée et que cela relève premièrement d'un manque d'utilisation des casiers mis à disposition des élèves, et deuxièmement d'un manque de respect de l'autre.

6. RESTAURATION

Une élève présente la problématique du manque de tables disponibles pour prendre les repas lorsque les élèves quittent le cours un peu plus tard. Le Proviseur annonce que des nouvelles tables vont arriver pour remplacer et rajouter des places.



Lycée Alioune Blondin Beye

Une élève souligne la dangerosité des graviers présents dans la cour, prenant exemple d'une élève qui a été blessée. Elle rajoute que cela rend la marche difficile. Le Proviseur répond que des travaux étaient prévus au même temps que la construction des bureaux de la vie scolaire. Un élève demande si les élèves pourront rester dans la cour pendant les travaux. Le Proviseur répond positivement justifiant que les travaux auront lieu pendant les vacances de Noël.

Une élève dit qu'il n'y a pas assez de micro-ondes pour chauffer les repas. Le Proviseur répond que pour augmenter le nombre de micro-ondes cela exige une analyse des points électriques. Néanmoins, il est prévu d'avoir trois micro-ondes à disposition des élèves, et un supplémentaire au cas où il y aurait une panne.

Une élève plaint des prix élevés de Delicias de Paris. Elle explique qu'un même produit en dehors de l'établissement est deux fois moins cher que dans l'établissement. Le Proviseur prend connaissance de ces informations.

7. UNIFORME

Les élèves se demandent si un uniforme va être mis en place. En effet, certains élèves sont pour et d'autres contre. Néanmoins, ceux qui sont contre souhaitent exprimer leur souhait : premièrement, le haut soit un t-shirt en coton, plutôt qu'un polo, et deuxièmement : ne pas obliger les filles à mettre des jupes.

8. POIDS DES CARTABLES

Des élèves se plaignent du poids des cartables. Le Proviseur réitère l'utilisation des casiers. Une élève en sixième dit que le passage du bâtiment F au bâtiment A est difficile. Le Proviseur affirme qu'un effort a été fait afin de répartir les salles par matière, ce qui encouragera les enseignants à mettre des affichages. Toujours concernant le poids des cartables, une élève propose l'utilisation des ordinateurs en cours. Le Proviseur explique que s'il existe un besoin d'utilisation d'ordinateurs, l'enseignant peut réserver les salles informatiques, F1.03 et maintenant aussi la salle F2.05.

9. HYGIÈNE

Une élève soulève la question du manque de temps pour se changer après le cours d'EPS. Le Proviseur rappelle qu'il faut informer la Direction, afin qu'elle puisse en parler aux enseignants d'EPS pour qu'ils fassent une bonne utilisation de leur créneau. Un élève explique que suite au changement de l'EDT, les élèves n'ont plus les 30 minutes avant ou après le cours d'EPS. Le Proviseur rectifie ces propos en précisant que les enseignants doivent intégrer le temps de douche et d'échange dans leur créneau horaire de cours.

Une élève évoque le partage des maillots de sport entre les élèves, ce qui n'est pas hygiénique. Le Proviseur assure que la Direction se renseignera auprès des enseignants afin de savoir si le nombre de maillots en stock est suffisant.

10. ENTRETIEN LOCAUX

Un élève propose une campagne de sensibilisation concernant l'entretien des salles de cours.

Un élève demande s'il est possible d'entretenir ou de changer le revêtement des terrains de sport. Le Proviseur répond que cela est prévu.



Lycée Alioune Blondin Beye

■ DIVERS

- Un élève demande s'il est possible ne pas avoir la « journée sciences » les lundis. Le Proviseur donne deux éléments de réponse. La première réponse c'est que les jours de la semaine sont partagés par niveau, donc si ce n'est pas son niveau, un autre sera touché par les sciences le lundi. La deuxième réponse, c'est le projet avec le CA de créer d'autres salles de sciences.

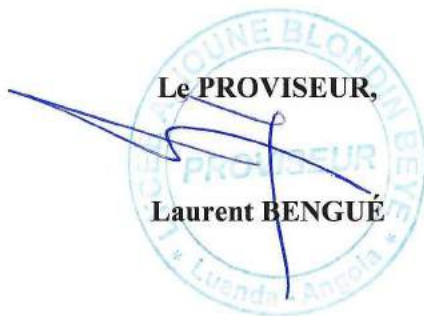
- Une élève demande s'il est possible d'utiliser la cour du primaire les après-midis comme cour de récréation, car les années précédentes cela était possible. Le Proviseur rappelle que les élèves du primaire ont des activités périscolaires les après-midis. Madame DIKUZOLA, rajoute que l'ancienne CPE, madame JUPITER, avait interdit cette pratique pour une question de surveillance.

La séance est levée à 15h15.

Points à travailler :

10. Entretien des locaux

- Campagne de sensibilisation



La CPE,

Benedita MVEMBA